Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 35 (1955)
Heft: 3

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

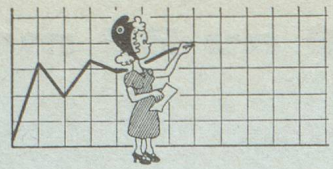

LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT DU MOIS

Le nouveau Gouvernement. — La constitution d'un nouveau Gouvernement présidé par M. Edgar Faure a mis fin à une crise ministérielle qui traînait pendant presque trois semaines. Le Président du Conseil d'aujourd'hui étant le ministre des finances d'hier et d'avant-hier, le nouveau programme proposé par M. Edgar Faure marque la continuité de la politique financière et économique ainsi que la persistance de l'effort dans le domaine où son action précédente a été une incontestable réussite.

Cela ne veut pas dire que la tâche devant laquelle se trouve placé le nouveau Gouvernement soit aisée. Celui-ci aura à faire face à une véritable course aux revendications, favorisée par la proximité des élections. Aux réclamations des fonctionnaires et au fameux rendez-vous d'avril, pris par le gouvernement précédent avec la masse des travailleurs, est venue se joindre récemment l'agitation antifiscale, entretenue dans les milieux du petit commerce et de l'artisanat par le mouvement Poujade. Il faudra beaucoup de courage au Gouvernement pour essayer d'endiguer ce flot des revendications qui risquent d'aggraver sensiblement le déficit du budget dont le vote a été retardé par la crise ministérielle.

RÉFORME FISCALE

Pouvoirs spéciaux. — Le nouveau Gouvernement demande la prorogation jusqu'au 30 avril des pouvoirs spéciaux conférés par la loi du 15 août 1954 au gouvernement de M. Mendès-France, ces pouvoirs ayant pris fin le jour de la démission de ce dernier. Il se propose d'utiliser les pouvoirs spéciaux en vue d'apporter, par décret, certains aménagements à la fiscalité, en s'inspirant principalement de deux préoccupations. D'une part, il s'agirait d'atténuer la pression des taxes indirectes sur les prix en supprimant ce qui subsiste, après la réforme réalisée en avril 1954, des surimpositions résultant de la combinaison de la taxe à la production et de celle sur les transactions. Pour éliminer cette dernière, on s'apprête à la remplacer par une majoration de la taxe sur la valeur ajoutée. Comme, d'autre part, le Gouvernement cherche à remédier au malaise fiscal, il se propose de prendre diverses mesures tendant à une simplification du régime fiscal auquel est soumis le commerce de détail, en allégeant en particulier les tracasseries du contrôle.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Augmentation des importations en février. — La balance commerciale de la France s'est soldée, en février, par un déficit de 1 milliard de francs, alors qu'en janvier elle était créditrice de 17,2 milliards. Cette détérioration de la situation est due à la forte augmentation des importations qui se sont élevées, en février, à 139,5 milliards contre seulement 116,7 milliards au mois de janvier, tandis que les exportations passaient à 138,5 milliards contre 133,8 milliards pendant le mois précédent. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger seul — à l'exclusion des territoires d'outre-mer — les importations accusent, par rapport au mois précédent, une augmentation de 17,3 milliards. Les exportations vers l'étranger ne s'étant accrues que de 5,9 milliards, le solde débiteur de la France ressort à 12,6 milliards contre seulement 1,2 milliard en janvier.

U. E. P.

Nouvel excédent. — Pour la cinquième fois consécutive, les comptes mensuels de la France à l'Union européenne de paiements se soldent, pour le mois de février, par un excédent qui atteint cette fois-ci 17,3 millions de dollars, soit près de trois fois autant que le solde actif précédent, celui de janvier, qui se montait à 6,3 millions de dollars.

SALAIRES

Hausse de 8 % en 1954. — Le niveau général des taux de salaires horaires s'est élevé de 8 % entre le 1er janvier 1954 et le 1er janvier 1955, l'indice (base 100 en janvier 1946) étant passé entre ces deux dates de 500 à 539. Le coût de la vie, mesuré par l'évolution de l'indice des prix à la consommation familiale, n'ayant augmenté, pendant cette période, que de 2 %, le pouvoir d'achat réel des salaires s'est accru d'environ 6 %.

DOUANES

Fin de la « grève du zèle ». — Commencée le 15 décembre de l'an dernier, la grève du zèle des douaniers a pris fin le 10 mars, par un accord conclu entre M. Gilbert Jules, secrétaire d'État aux Finances, et les organisations syndicales des douaniers (C. G. T., F. O. et C. F. T. C.).

Aux termes de cet accord, de nouveaux postes sont créés, qui permettront d'accélérer l'avancement des catégories intéressées. Le nombre des agents brevetés passe ainsi de 3.600 à 4.100, et celui des brigadiers - chefs de 1.150 à 1.300. Sont également institués une centaine de postes nouveaux d'inspecteurs centraux de deuxième classe, et 60 postes d'inspecteurs centraux de première classe. Les syndicats obtiennent en fin de compte une augmentation de la prime d'habillement.

On estime que la grève des douaniers a coûté entre 10 et 15 milliards de francs français à l'État.

GRAPHIQUES DU COM

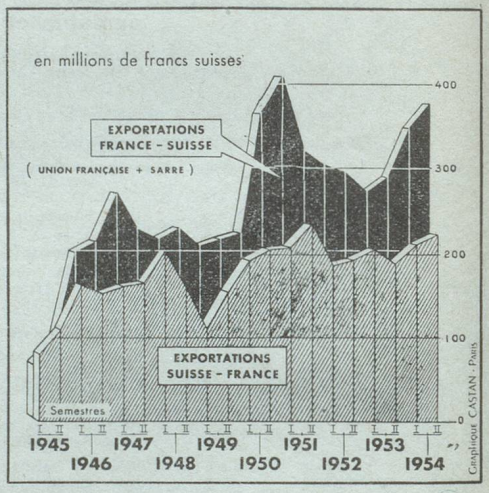

COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours Napoléon	*10 mars*	2.640	*10 février*	2.660	*12 mars*	2.710
Cours fr. s. marché parallèle	*10 mars*	87,50	*10 février*	87,50	*12 mars*	85,50
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	*1er mars*	365	*4 février*	349	*12 mars*	210
Ind. prod. ind. (1938 = 100)	*janvier*	166	*décembre*	165	*janvier*	149
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	*janvier*	190	*décembre*	180	*janvier*	180
Ind. prix de gros (1949 = 100)	*février*	135,1	*janvier*	135,5	*février*	137,8
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100)	*février*	145	*janvier*	145,3	*février*	144,1
Transports commerc. (mio. t.)	*décembre*	16,7	*novembre*	16,2	*décembre*	14,8
Voyageurs (millions)	*janvier*	415	*décembre*	42,9	*janvier*	42,1
Ind. vol. import. (1938 = 100)	*janvier*	125	*décembre*	136	*janvier*	142
Ind. vol. export. (1938 = 100)	*janvier*	231	*décembre*	241	*janvier*	192
Solde mensuel à l'U. E. P. (millions $)	*février*	+ 17,3	*janvier*	+ 6,3	*février*	— 11,0

EN QUELQUES LIGNES

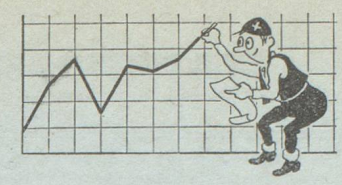

SUISSE

LE FAIT DU MOIS

La votation sur le contrôle des loyers. — Le 13 mars, le peuple suisse a rejeté l'initiative socialiste concernant la protection des locataires et des consommateurs. Par le nombre des voix, cette initiative a été acceptée par 393.281 « oui » contre 380.913 « non », mais elle a été repoussée du fait que 15 cantons contre 7 ont émis des votes négatifs. Chose curieuse, le contre-projet que lui opposait le Conseil fédéral a été également rejeté par 447.650 « non » contre 317.274 « oui » et par 13½ cantons contre 8½. La conséquence de cette votation est que tout contrôle des loyers devrait disparaître à fin 1956 à moins que les autorités fédérales ne proposent d'ici là d'autres mesures, ce qui paraît probable.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le mois de février. — En février, les importations ont atteint 482,8 millions de francs, contre 449,5 millions en janvier et 385,1 millions en février 1954. Les exportations se sont élevées à 429,8 millions contre 384 en janvier et 390,5 millions en février 1954. Il en résulte un solde passif, pour le mois de février, de 53 millions, et pour les deux premiers mois de 1955, de 118,5 millions contre 51,9 millions pour la même période de 1954.

MERCE FRANCO-SUISSE

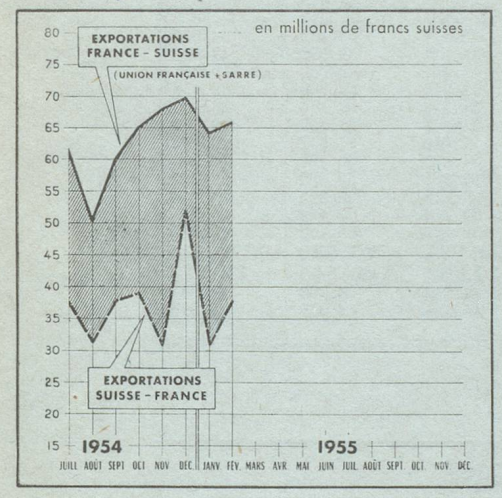

P. T. T.

Résultats d'exploitation. — Pour 1954, les P. T. T. enregistrent une forte augmentation de leurs recettes. Celles-ci se sont élevées à 706,9 millions de francs et les dépenses à 642,5 millions de francs, ce qui laisse un bénéfice de 64,4 millions (53 millions en 1953). Le compte de profits et pertes fait apparaître un excédent actif de 62,6 millions. De cet excédent, 60 millions seront versés à la Caisse de la Confédération, 2 millions au fonds d'égalisation des bénéfices et le reste reporté à compte nouveau. Ce sont le téléphone, le service Télex, la poste aux lettres avec l'étranger et le service des chèques postaux qui accusent surtout un sensible accroissement de trafic.

Le développement du service des comptes de chèques postaux est impressionnant. Il existait, à fin 1954, plus de 250.000 titulaires de comptes de chèques et le mouvement de fonds a atteint le chiffre de 127,3 milliards de francs.

COÛT DE LA VIE

Nouvelle régression en février. — En février, l'indice du coût de la vie est descendu de 172,4 à 171,8 points. Depuis la fin de l'année dernière, il a baissé de plus de 1 point. L'indice des prix de gros enregistre la même tendance.

FINANCES FÉDERALES

Comptes de l'année 1954. — Les comptes de la Confédération pour 1954 bouclent avec un excédent actif du compte général de 230 millions de francs, tandis que le projet de budget prévoyait un bénéfice de 12 millions seulement. Ce résultat provient de recettes fiscales d'une abondance imprévue, en dépit des dépenses très élevées pour la défense nationale.

ÉNERGIE ATOMIQUE

Réacteur suisse S. A. — La fondation de la Société « Réacteur suisse S. A. » qui a pour but la construction d'un réacteur atomique expérimental a eu lieu à Baden le 1er mars. Quarante-deux souscripteurs du capital-actions de 1.625.000 francs étaient présents. Les dépenses pour la construction d'un réacteur à eau lourde sont devisées à 20 millions de francs dont la Confédération supportera le quart. Participent au capital-actions : l'industrie à raison de 49 %, les usines électriques à raison de 31 %, les banques et les sociétés d'assurances pour 20 % environ.

U. E. P

Solde passif en février. — Le solde de la Suisse auprès de l'U. E. P. est de nouveau passif pour le mois de février, pour un montant de 12,4 millions de francs contre 35,6 millions en janvier. Le solde disponible de l'avance totale auprès de l'U. E. P. est actuellement de 648,7 millions, soit 69,8 % du contingent maximum accordé.

AUTOMOBILE

Marché suisse en 1954. — Les importations d'automobiles ont marqué de nouveau une forte augmentation durant l'année 1954, atteignant le niveau record de 44.999 voitures contre 41.571 en 1953. L'Allemagne vient en tête des fournisseurs du marché helvétique s'assurant avec 24.488 voitures, les 54,4 % de l'ensemble des importations. Viennent ensuite : la France, 11,5 %; la Grande-Bretagne, 11,3 %; les États-Unis, 10,2 %; l'Italie, 9,8 %. Au 30 septembre 1954, l'effectif total de véhicules à moteur circulant en Suisse était de 483.983 unités en augmentation de 52.000 unités ou 12 % par rapport à 1953.

TRAVAIL

Conflits en 1954. — Pendant l'année 1954, se sont produits 6 conflits du travail, soit 4 dans l'industrie des machines et métaux, 1 dans l'industrie textile et 1 dans l'industrie du papier. Mais, au total, le nombre des journées de travail perdues a diminué de plus de la moitié par rapport à 1953, passant de 61.124 à 25.963. Dans 5 cas, le conflit était dû à des questions de salaires et dans 1 cas à la conclusion d'un contrat collectif de travail.

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours pièce or 20 fr. s.	*10 mars*	30	*11 février*	28,75	*mars*	32
Cours billet 100 fr. fr.	*10 mars*	1,14	*11 février*	1,14	*mars*	1,16 1/4
Ind. gén. actions	*février*	428	*janvier*	422	*février*	347
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	*4e trim.* 54	132	*3e trim.* 54	130	*4e trim.* 53	128
Ind. prix de gros (1939 = 100)	*février*	214,8	*janvier*	216,1	*février*	213,3
Coût de la vie (1939 = 100)	*février*	171,8	*janvier*	172,4	*février*	169,5
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100)	*4e trim.* 54	113,9	*3e trim.* 54	114,2	*4e trim.* 53	114,9
Marchandises transportées C. F. F. (mio de t.)	*janvier*	1,6	*décembre*	1,9	*janvier*	1,3
Voyageurs (millions)	*janvier*	18,6	*décembre*	16,3	*janvier*	17,7
Ind. import. (1938 = 100)	*février*	153	*janvier*	143	*février*	119
Ind. export. (1938 = 100)	*février*	152	*janvier*	140	*février*	134
Solde mensuel à l'U. E. P. (millions $)	*février*	— 2,8	*janvier*	— 8,1	*février*	+ 7,5